

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 21

Rubrik: En deux mots...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après LE GRAND JEU et NUITS MOSCOVITES

PIERRE RICHARD-WILLM triomphe dans

LE PRINCE JEAN

d'après l'œuvre de Ch. MÉRÉ



avec **Natalie PALEY**
Nina Myral
Roger Karl
Arnaut
Aimé Clariond
Jean Debucourt

En deux mots...

— On parle de la construction de grands studios cinématographiques dans la région de Montreux. Côté de trois à quinze millions de francs suisses, suivant la source du renseignement. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

— Par suite du mariage de sa sympathique directrice, Mlle Gilly Schaltenbrandt, la Warner Bros First National vient de nommer directeur de son agence de Genève M. Charles Glikmann, que l'on connaissait précédemment comme représentant d'Eos-Films, sous le nom de Léon Glikmann.

— La Monopole-Films de Zurich vient de charger M. Alexandre Zalchoupine de le représenter en Suisse romande, en remplacement de M. Vassali.

— Pour remplacer M. Mendel, qui quitte notre pays, la Metro-Goldwyn-Mayer a nommé directeur de son Agence suisse à Zurich M. Jean Birkhahn, précédemment directeur à Sofia.

— On annonce la mort, à Genève, à l'âge de 57 ans, de M. Fleury Mathez, un des principaux loueurs de films au temps glorieux du muet. M. Fleury Mathez, qui dirigea la World Film Office, avait su gagner quantité de chaudes sympathies, tant en Suisse qu'à l'étranger.

— La filiale du cinéma Bel-Air, à Lausanne, fait l'objet de beaucoup trop de conversations. Il y aurait des plaintes pénales, etc., etc. En vérité, l'on ne sait rien de bien précis, sinon que cette très malheureuse affaire ne relèvera certes pas le prestige du cinéma auprès de nos autorités, qui tendent déjà beaucoup trop à généraliser.

— Heureusement que de Genève M. Fernand Reyrens, grand animateur de la Fox-Film, nous annonce la création de «La Pelliule», club de cinégraphistes — loueurs et exploitants — voulant leurs samedis après-midi au noble jeu de quilles. Dans d'autres villes, des clubs analogues sont en formation. A quand la première rencontre de Genève et Lausanne, et quelle sera l'équipe représentative?... Comme on peut le constater, la grippe, qui sévit bien lourdement, n'a pas détreuit toute bonne humeur.

— A Montreux, au Passage du Kursaal, M. Moser, directeur du cinéma Rex, de Vevey, va faire construire un nouveau cinéma de 700 places.

— Le grand film français «Angèle», fait tous les records de succès à Genève et à Lausanne. Pour le moment, il en est à sa sixième semaine.

Contrôle des films cinématographiques

Le Département de justice et police du canton de Vaud nous communique :

Concernant les films : La grande expérience, Arlette et ses papas, Amok.

Vu le préavis de la Commission cantonale de contrôle des films.

Constatant que si le film La grande expérience ne contient pas des scènes contraires à la morale, ni susceptibles de provoquer ou de suggérer des actes criminels ou délictueux, il présente par contre, de façon tendancieuse, des scènes habilement choisies de la vie en U.R.S.S., que cette succession d'images, représentant sous une forme très fragmentaire, et partant entachée de manque d'objectivité, revêt, sans qu'on en puisse douter, un caractère de propagande tel que le film est de nature, sinon à en-

gendrer des réactions violentes, du moins à fausser l'opinion des masses, qu'il constitue un des éléments de l'action entreprise par l'organisation communiste internationale, sous le patronage du gouvernement soviétique, ayant pour but la destruction, par la violence, de l'ordre légalement établi.

vu les dispositions de l'article 14 de l'arrêté du 4 octobre 1927 concernant les cinématographes et les dépôts de films.

le Département de justice et police prononce l'interdiction sur tout le territoire vaudois, du film soviétique La grande expérience.

Il est pris une décision d'interdiction analogue à l'égard du film français Arlette et ses papas.

Les personnes qui feraient projeter les films interdits, sous leur titre original ou sous un titre différent, s'exposent aux pénalités prévues aux articles 79 et suivants de l'arrêté précité.

Le film français Amok peut être autorisé aux conditions ci-après :

- a) l'interdiction d'admission des enfants, prévue par l'article 16 nouveau de l'arrêté du 4 octobre 1927, est déduite aux jeunes gens n'ayant pas 18 ans révolus ;
- b) mention de cette réserve devra figurer dans la réclame (affiches, annonces et communiqués) ;
- c) un contrôle de police spécial sera exercé à l'entrée des salles en vue de la stricte application de l'interdiction.

Les films suivants ne peuvent pas être présentés publiquement sans avoir fait l'objet d'une décision spéciale du Département de justice et police : Comme les grand, Jew-Suss (Le Juit-Suss), 300 à l'heure.

Le Chef du Département : BAUP.

Le Département de justice et police du canton de Genève nous communique :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître ci-après les décisions prises par notre Département en se référant aux préavis de la Commission cantonale de contrôle des films :

Les films suivants sont autorisés sans réserve : Le secret d'une nuit, Le lac aux dames, La grande expérience, Fenêtré du Carnaval, Angèle.

Le film Arlette et ses papas a été interdit, sa projection ayant donné lieu à des manifestations. Cette décision a été confirmée par le Conseil d'Etat, qui a estimé notamment que ce film provoquait un malaise moral. Le préavis de la Commission de contrôle était le suivant : nettement contraire à la morale. Situations scabreuses. Jusqu'aux derniers mètres, le public croit à un inceste.

Le film La grande expérience a été autorisé par le Conseil d'Etat, avec certaines coupures dans le commentaire verbal.

Le greluchon délicat a été autorisé par décision du Conseil d'Etat.

Le film Viva-Villa est autorisé sous les réserves suivantes :

- 1. Les jeunes gens au-dessous de 18 ans ne sont pas admis. — 2. Le dernier titre est supprimé.

Le secrétaire général du Département de justice et police : A. LORENZ.

Le Département de justice et police du canton du Valais nous communique :

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance que la commission de censure de notre canton a refusé, après visionnement, les films suivants :

- 1. Mariage à responsabilité limitée ; 2. Cantique d'amour ; 3. On a trouvé une femme nue ; 4. Le train de 8 h. 47 ; 5. Mandalay ; 6. Christine de Suède ; 7. Cléopâtre ; 8. Rythmes d'amour ou Le fantôme de music-hall.

La commission de censure.

Un quart d'heure avec Jean Benoit-Lévy

Aller interviewer un metteur en scène sur le prochain film qu'il doit tourner, et apprendre de lui qu'il n'a pas fait le projet qu'on lui prête, qu'aucun scénario n'est arrêté, à plus forte raison qu'aucun artiste n'est engagé, et, avec plus de raison encore, que les extérieurs ne sont pas choisis, voilà l'aventure qui m'est arrivée il y a quelques jours.

Sur la foi d'un écho lu dans la «Feuille d'AVIS de Neuchâtel», d'un autre écho qu'on me signalait comme étant paru à Lausanne, d'une lettre privée aussi, je croyais dur comme fer que M. Jean Benoit-Lévy allait prochainement partir pour la Hollande, flanqué de ses assistants et de ses cameramen, d'une troupe d'artistes et que, une fois encore, son prestigieux talent allait raconter en images émouvantes et sonores une histoire humaine comme il aime à les conter, se déroulant dans l'un des plus beaux paysages du monde.

Eh bien, rien n'est vrai de ces bruits.

Je ne sais pas ce qui a pu les faire naître, me dit M. Jean Benoit-Lévy. Mais ils ne méritent pas. Un ami de Neuchâtel vient de me communiquer une coupure de la «Feuille d'AVIS de Neuchâtel», qui réclame pour cette charmante ville les honneurs de la caméra. D'autre source, on me dit que c'est à Lausanne que je vais aller tourner. Je l'ignorais. Vous le voyez, on apprend tous les jours quelque chose. Ce qui a pu peut-être causer ces bruits, c'est le projet que j'avais envisagé, il y a deux ans, de mettre à l'écran «La Terre et l'Eau», de René Morax et Gustave Doret. D'ailleurs, vous le savez, puisque nous en parlions, Jacques Béranger, vous et moi, sur «La Suisse», qui nous menait d'Ouchy à Montreux, un soir d'été, lors de la réunion du Rotary-Club à Lausanne. J'avais trouvé ces contrées d'une beauté merveilleuse. Et je tournerais un film là-bas avec plaisir.

«La Terre et l'Eau» ?

— Pour le moment le projet est abandonné. Certaines nécessités commerciales m'y ont obligé. Et je le regrette. Mais il n'est pas exclu que le projet soit repris, ni que d'autres projets soient mis debout. En ce moment, je suis dans la période qui suit la réalisation d'un film. Je cherche un sujet. Lorsque j'aurai trouvé celui qui me convient, je le mettrai sur pied. Je ne tiens pas du tout à faire un film pour faire un film, parce qu'il faut faire un film. Il y a si peu de choses intéressantes dans les scénarii qu'on nous propose. Les auteurs sont paresseux. Ils travaillent pour le roman, pour le théâtre, pas pour le cinéma. C'est dommage.

— Recouvrez-vous beaucoup de scénarii ?

M. Jean Benoit-Lévy sourit.

— Si je ne les analysais pas, ce serait dix par jour. Mais dans ce que je lis, que d'incipit ! Et des scénarii déjà découpés ! dont le sujet n'a aucun intérêt. En aurait-il, que le découpage serait inutilisable. Découper, c'est notre affaire. Aux auteurs de nous donner des idées de film. Trois pages me suffisent, si dans ces trois pages il y a l'idée d'un film. Rien de plus rare que ces idées de film que je recherche.

— Vous en aviez une magnifique avec «La Maternelle» ?

— «La Maternelle» est un cas spécial. Ce n'est pas seulement du roman que je me suis inspiré, mais de toute l'œuvre de Léon Frapié. Il a écrit de nombreuses nouvelles sur ce sujet, qui est son grand sujet. Certains épisodes du film ne sont pas dans le roman, ni non plus dans les nouvelles. Je les ai vu vivre, devant moi, dans les écoles maternelles de Paris, où j'ai passé des mois à me demander, à m'imprégner de leur atmosphère. Ce n'est qu'après que j'ai entrepris le découpage, et bien des scènes du film sont la transcription de scènes vécues.

— Et pour «Hito» ? Vous êtes allé aussi vous documenter dans le bled avant le découpage ?

— Exactement. Mais là, j'aurais d'autres choses à dire...

— Si donc vous prenez un jour la décision de tourner un film en Suisse romande...

— C'est ce que j'aurai trouvé un scénario qui répondra à ce que j'en attends. Et avant de faire le découpage, soyez certain que j'aurai passé le temps qu'il faudra dans ce beau pays.

— Et puisque Neuchâtel tient tellement à vous avoir, iriez-vous tourner là-bas ?

— Si le scénario le demande, certainement. Je

trouve cette ville ravissante. Elle a un cachet rare d'originalité. D'ailleurs, tout ce que j'ai vu chez vous en fait de paysages est très beau.

Auteurs romands, à vos plumes. Voilà un metteur en scène emballé de nos contrées. Il cherche un sujet. Ayez une idée de film. Vous aurez l'honneur d'être «réalisés» par un des premiers metteurs en scène du moment. Et vous ferez la meilleure des propagandes à notre pays.

Alfred GEHRI.

Pendant l'entr'acte...

Le Jura, en ce dimanche de janvier, arbore son immaculée vêtue d'hiver... pour recevoir dignement les artistes des Galas Karsenty, qui viennent interpréter «Le Messager» d'Henry Bernstein.

Comme de coutume, la distribution est excellente et, en tête, figurent les noms de Madeleine Renaud, sociétaire de la Comédie-Française, vedette de plusieurs grands films, et Jean Worms, acteur que nous avons déjà vu à La Chaux-de-Fonds.

Ce n'est pas une mince affaire que d'atteindre la loge de la vedette, Mme Madeleine Renaud. Il faut prendre garde à ne pas se faire bouleser par un machiniste manœuvrant un montant ou par quelque électricien ; il faut surveiller ses pas, afin de ne point choir en de vastes caisses, beautés comme des gueules de monstres en la pénombre des coulisses, servant au transport de divers accessoires. Et, avec ça, il règne sur le plateau un «froid de canards», malgré toute la bonne volonté des radiateurs répandant leur chaude haleine et les applaudissements frénétiques du public emplissant notre petit théâtre jusqu'en ses moindres recoins. Comble ! L'action du premier acte se déroule aux colonies ! !

La sympathie sociétaire du Français accueille fort aimablement le représentant de «Film Suisse» et se prête volontiers au petit supplice de l'interview.

— Mon premier film ?... «Jean de la Lune» ; le dernier ? «Maria Chapdelaine» ;

— Lequel préférez-vous de «La maternelle» et de «Maria Chapdelaine» ?

— Vous avouerez-je que je n'ai pas de préférences. Si le travail de réalisation des films est parfois pénible, il réserve souvent de grandes joies.

— Vos impressions concernant la «mise à l'écran» du répertoire de la Comédie-Française ?

— Que voilà de l'excellente propagande. Permettez de diffuser en province et à l'étranger le meilleur du théâtre français et de faire connaître ainsi les grands artistes du Français est chose merveilleuse. D'ailleurs, on ne fera jamais assez pour faire apprécier mieux notre Maison.

— Avez-vous aussi romagné le redressement qui se dessine dans la qualité de la production française du film ?

— Oui, certainement, il y a une amélioration. Je sais bien qu'il y a toujours ces vaudevilles, militaires ou autres... Les producteurs prétendent qu'ils se basent sur le goût du public. Voire. Leurs réalisations — du moins certaines — laissent croire que la majorité de la foule est composée d'idiot, d'illettrés... Un beau film, d'une bonne tenue littéraire, aura toujours la faveur des spectateurs, quel qu'on en dise. Ce n'est pas en flattant le mauvais goût qu'on développera une industrie ou un art qui a devant lui d'immenses possibilités.

Cet après-midi, nous étions à la Scala, où nous avons vu «La maison dans la dune» ; eh bien ! une bande de cette veine doit satisfaire chacun. C'est là une belle réussite du cinéma français.

— Vos projets ? Avez-vous tourner quelque chose ?

— Rien pour le moment. Mais certainement, d'ici peu, j'aurai à me prononcer. Je dois dire que j'étudie les scénarios au préalable ; je ne signe qu'en connaissance de cause et pour ce qui me convient.

— Vos impressions sur notre pays ?

— Un beau pays, où le public nous gâte énormément. J'ai, à mon actif, plusieurs tournées en Suisse déjà : Genève, Lausanne, Neuchâtel, etc. Je me souviendrai toujours de mes premières représentations à Lausanne, où nous avons fait quatre salles archicomblées. Partout le public nous réserve un accueil extrêmement chaleureux.

Le régisseur est venu frapper à la porte de la loge. Mme Madeleine Renaud nous quitte pour affronter et la froideur du plateau et la chaude sympathie du public chaux-de-fonnier.

Eug. V.

250 Fauteuils

strapontins, à vendre, en très bon état. Offres sous chiffres 250 Rd au Schweizer-Film-Suisse, Terreaux 27, Lausanne.

zu verkaufen in bestem Zustand. Offerten unter Chiffres 250 Rd an Schweizer-Film-Suisse, Terreaux 27, Lausanne.

Einige authentische Rekord-Besucherzahlen unserer beiden demnächst zur Uraufführung gelangenden Filme :

HOHE SCHULE

mit Rudolf Forster und Angela Salloker

DIE BEIDEN SEEHUNDE

(Seine Hoheit der Dienstmann)
mit Weiss Ferdi

HOHE SCHULE :

DÜSSELDORF : Apollo Theater : In 14 Tagen.
MÜNCHEN : Luitpold Lichtspiele : In den ersten 14 Tagen 25.922 Besucher, 4. Woche verlängert.
HAMBURG : Schauburg : In den ersten 4 Wochen 7955 Besucher, 5. Woche verlängert.
Etc. etc.

Die beiden Seehunde

BERLIN : Primus Palast : 100. Vorstellung erreicht. 2. Monat verlängert.
CHEMNITZ : Regina Palast : In 14 Tagen 18.300 Besucher, 3. Woche verlängert.
LEIPZIG : U. T. Lichtspiele : In 7 Tagen 14.400 Besucher, 2. Woche verlängert.
MANNHEIM : Alhambra : 2. Woche verlängert.

Verleih : **ETNA-FILM**
CO. A. - G. LUZERN

Alles spricht von der vollendeten **TONWIEDERGABE** im neu eröffneten Cinema **URBAN**

Verbessern auch Sie Ihre Apparatur durch Einbau des von Klangfilm neu entwickelten Tonkopfes :

Schwunghängergerät Type EUROPA

Überzeugen Sie sich selbst von der unerreichten Qualität der neuen KLANGFILM-APPARATUR im Urbantheater in Zürich. Ingenieurbesuch für Verbesserungsvorschläge unverbindlich.

Vertretung : **AEG Elektrizitäts Akt. Ges.** ZÜRICH
Stampfenbachstrasse 12-14